



VILLE DE GENAY

FICHE D'INSCRIPTION SCOLAIRE 2024/2025

A déposer à partir du 5 février 2024

ENFANT(S) CONCERNE(S) PAR L'INSCRIPTION SCOLAIRE

Enfant 1

Nom :
Prénom :
Né(e) le :
A :
☐ Fille ☐ Garçon
Autorisations :
☐ Photos
☐ Films
☐ Sortir seul(e)

Enfant 2

Nom :
Prénom :
Né(e) le :
A :
☐ Fille ☐ Garçon
Autorisations :
☐ Photos
☐ Films
☐ Sortir seul(e)

Enfant 3

Nom :
Prénom :
Né(e) le :
A :
☐ Fille ☐ Garçon
Autorisations :
☐ Photos
☐ Films
☐ Sortir seul(e)

PARENTS

Madame :
Prénom :
Adresse :
Tél domicile :
Portable :
Mail :
Situation familiale :
☐ Marié ☐ Divorcé ☐ Pacsé ☐ Vie maritale ☐ Célibataire ☐ Autre

PROFESSION

☐ En activité ☐ Sans emploi ☐ Autre
Profession :
Employeur :
Adresse :
Téléphone :

Monsieur :
Prénom :
Adresse :
Tél domicile :
Portable :
Mail :
Situation familiale :
☐ Marié ☐ Divorcé ☐ Pacsé ☐ Vie maritale ☐ Célibataire ☐ Autre

PROFESSION

☐ En activité ☐ Sans emploi ☐ Autre
Profession :
Employeur :
Adresse :
Téléphone :

PERSONNES AUTORISEES A PRENDRE EN CHARGE L'ENFANT ET/OU A PREVENIR EN CAS D'URGENCE

☐ A prendre en charge ☐ A prévenir en cas d'urgence

Nom : Prénom :

Tél fixe : Portable :

Lien avec l'enfant :

☐ Grands parents ☐ Ami(e) ☐ Assistante maternelle

☐ Oncle / Tante ☐ Autre :

☐ A prendre en charge ☐ A prévenir en cas d'urgence

Nom : Prénom :

Tél fixe : Portable :

Lien avec l'enfant :

☐ Grands parents ☐ Ami(e) ☐ Assistante maternelle

☐ Oncle / Tante ☐ Autre :

☐ A prendre en charge ☐ A prévenir en cas d'urgence

Nom : Prénom :

Tél fixe : Portable :

Lien avec l'enfant :

☐ Grands parents ☐ Ami(e) ☐ Assistante maternelle

☐ Oncle / Tante ☐ Autre :

☐ A prendre en charge ☐ A prévenir en cas d'urgence

Nom : Prénom :

Tél fixe : Portable :

Lien avec l'enfant :

☐ Grands parents ☐ Ami(e) ☐ Assistante maternelle

☐ Oncle / Tante ☐ Autre :

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) Mme, M. Mère, père, tuteur du (des) enfants

☐ Atteste sur l'honneur, l'exactitude des renseignements fournis et m'engage à prévenir le service Guichet Unique de tout changement éventuel (adresse, problème de santé, situation familiale...)

☐ Autorise les responsables de la Mairie à prendre en cas d'urgence les dispositions (de transport, d'hospitalisation ou d'intervention cliniques ...) jugées indispensables pour la santé de mon (mes) enfant(s), y compris le faire transporter à l'hôpital le plus proche.

☐ Reconnais avoir pris connaissance que les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné au service guichet unique. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 Janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficier d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Mairie de Genay.

Pièces nécessaires à l'inscription scolaire	Ecoles maternelle et élémentaire
Livret de famille (pour une 1ere inscription)	X
Justificatif de domicile de moins de trois mois	X
Le carnet de santé de l'enfant (pour une 1ere inscription)	X
Pour les parents séparés ou divorcés : le jugement ou un justificatif d'autorité parentale	X

Signature :

Le :



Ville de Genay

DOSSIER D'INSCRIPTION SCOLAIRE Année scolaire 2024-2025

Pour l'entrée à l'école maternelle Petite section, école élémentaire CP ou pour tout nouvel arrivant sur la commune.

A partir de quel âge scolariser son enfant en 2024 ?

Peuvent être inscrits en maternelle petite section les enfants nés en 2021.

Quelles sont les conditions d'admissions ?

L'enfant doit avoir reçu la vaccination obligatoire DTP (« Diphtérie-Tétanos-Polio » : 3 injections + 1 rappel) et être apte à la vie collective en milieu scolaire.

La vaccination pour le BCG n'est plus obligatoire mais recommandée dans certains cas à voir avec votre médecin.

INFORMATION FICHE DE RENSEIGNEMENTS :

Vous devez télécharger et compléter le dossier d'inscription sur le site internet de la ville de Genay, ou le retirer en mairie.

INSCRIVEZ VOTRE ENFANT :

Par mail, à partir du Mardi 5 février 2024 en envoyant votre dossier complet à l'adresse mail :

guichetunique@villedegenay.com

Si vous rencontrez des difficultés vous pouvez prendre RDV auprès du service guichet unique à partir du Lundi 26 février 2024

Tout dossier incomplet ne sera pas traité

LES PIECES JUSTIFICATIVES NECESSAIRES (faire les copies)

- Concernant le domicile :
 - un justificatif de votre résidence principale datant de moins de 3 mois (bail de location ou acte de vente, quittance de loyer, impôts ou attestation d'assurance habitation.
 - en cas de domicile différent du père et de la mère : le jugement de divorce ou attestation sur l'honneur précisant la résidence principale de l'enfant. Ainsi qu'un justificatif de domicile en cas de garde alternée.
- Le livret de famille
- Le carnet de santé de l'enfant
- Une attestation CAF

QUE FAIRE ENSUITE ?

Un certificat de pré-inscription scolaire vous sera délivré par mail par la Mairie. Ce certificat sera également transmis à la direction de l'école concernée qui vous contactera pour valider l'inscription.

DIRECTIONS ET FONCTIONNEMENT DES ECOLES :

L'école maternelle La Pibole fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h45 et de 14h30 à 16h30, les mercredis de 8h30 à 11h30.

Directrice : Mme SIN ILIE

Niveaux scolaires Cycles 1 et 2 (petits, moyens, grands)

Téléphone : 04-78-91-35-27

L'école élémentaire J.Y Cousteau fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 15h30, les mercredis de 8h30 à 11h30.

Directrice : Mr PELUD

Niveaux scolaires : Cycles 2 et 3 (CP, CE1, CE2, CM1, CM2 et ULIS)

Téléphone : 04-78-91-35-24

COMMENT CHANGER D'ECOLE ?

La dérogation scolaire est une procédure d'exception

- Si pour des raisons particulières, vous souhaitez scolariser votre enfant dans une autre école que son école de secteur, vous pouvez déposer une demande de dérogation.
- Le formulaire de dérogation est à retirer en Mairie à compter du 21 février 2022
- La demande de dérogation est à faire parvenir avant le 26 Avril 2022 à la Mairie de Genay avec les pièces justificatives demandées sur le formulaire.

NOUS CONTACTER

Mairie de Genay
Service Guichet Unique

Téléphone : 04-72-08-78-88

Courriel : guichetunique@villedegenay.com

Horaires : lundi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h

Samedi de 9h à 11h30

RAPPEL des pièces justificatives à fournir POUR INSCRIRE VOTRE ENFANT DANS UNE ECOLE DE GENAY :

Les pièces sont à fournir en un seul exemplaire, y compris si plusieurs inscriptions sont concernées.

Pièces nécessaires à l'inscription scolaire	Ecoles maternelle et élémentaire
Livret de famille original	X
Justificatif de domicile de moins de trois mois	X
Le carnet de santé de l'enfant	X
Attestation CAF	X
Pour les parents séparés ou divorcés : le jugement ou un justificatif d'autorité parentale	X